

Questions orales

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE CONTRATS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, est-ce une manie? C'est déjà arrivé de l'autre côté de la rivière à propos du contrat relatif à la Place Vincent Massey. Le gouvernement est-il disposé à prendre l'habitude de renégocier les contrats déjà signés sous la pression de ses amis ou de sociétés étrangères?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la réponse à cette question est non.

Je vais d'abord parler des conversations entre les membres du Nouveau parti démocratique et M. Trudeau. Ce n'est pas une révélation, bien sûr. Nous étions parfaitement au courant de cette habitude qui a été à l'origine d'une union tacite. Je signale que les conversations entre les partis deviennent de plus en plus difficiles, même entre ces deux partis. Le chef de l'opposition n'arrive pas de toute apparence à obtenir l'accord de ses députés. Le chef du Nouveau parti démocratique ne peut lui parler qu'en faisant des appels interurbains.

M. le Président: Je signale aux députés que le député de York-Ouest va poser une question et que le député de Mission—Port Moody posera la dernière question.

* * *

LES MINORITÉS VISIBLES

L'INTERNEMENT DES NIPPO-CANADIENS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE—ON DEMANDE DES ENTRETIENS RÉELS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Voilà près de trois ans que le premier ministre a promis aux Nippo-canadiens qu'un règlement honorable de la question de leur déportation serait une priorité urgente et importante de son gouvernement. Toutefois, après trois ministres du Multiculturalisme, non seulement aucun accord n'est en vue, mais il n'y a même pas de processus officiel de négociation.

En ne respectant pas la promesse faite on insulte la collectivité nippo-canadienne. Quand le gouvernement va-t-il entreprendre des discussions officielles, pas des réunions particulières ici et là, mais des entretiens réels permettant de parvenir à un règlement acceptable qui aurait des chances d'être adopté pendant la présente législature?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'insulte à la communauté nippo-canadienne venait de la position de l'ancien premier ministre, alors chef du parti du député, qui a toujours refusé d'envisager la question. Le député sait très bien que cette question est étudiée activement par le secrétaire d'État qui fera les déclarations appropriées.

M. Marchi: Monsieur le Président, nous parlons d'une promesse précise du premier ministre qui n'a eu ni assez de décence ni assez de respect, après trois ans de pouvoir, pour rencontrer, ne serait-ce qu'une fois, les dirigeants de l'association nationale des Nippo-Canadiens.

ON DEMANDE LE RENVOI DE LA QUESTION À UN COMITÉ

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, puisque le gouvernement hésite à traiter avec les Nippo-Canadiens à ce sujet, accepterait-il de mandater le comité permanent du multiculturalisme, qui a des représentants des trois partis? Ce comité pourrait comprendre un ou deux membres de la communauté nippo-canadienne pour l'aider dans son travail et recommander un règlement honorable qui ferait honneur à notre pays.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je ne veux pas me lancer dans des comparaisons de l'attitude des chefs des divers partis. Tout cela est clair et public. Le parti libéral a toujours refusé de reconnaître qu'il y avait eu une injustice qu'il importait de redresser. Notre parti et notre gouvernement ont changé cela. Le secrétaire d'État étudie la question et fera les déclarations appropriées.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST—LE CHAMP D'APPLICATION

M. Gerry St. Germain (Mission—Port Moody): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures en sa qualité de premier ministre suppléant. En réalité, cette question découle de celle qu'a posée le député de Kamloops—Shuswap, qui me semble avoir donné faussement l'impression au sujet du programme de diversification de l'économie de l'Ouest que ce ne seraient pas toutes les régions de l'Ouest qui y participeraient. J'aimerais que le très honorable représentant nous dise clairement si tout l'Ouest profitera de ce programme. Peut-il dire à la Chambre quand ce programme très important sera mis en oeuvre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest s'appliquera bien sûr à tout l'ouest du pays, y compris la Colombie-Britannique. Le vice-premier ministre coordonne les activités entourant ce programme, et fera bientôt une déclaration à cet égard.

L'un des changements fondamentaux que le gouvernement actuel a instaurés au Canada a été de traiter le pays comme un ensemble, et les régions et les provinces comme des égales. Voilà un changement par rapport à la période libéralo-néo-démocrate. Cela est certes bénéfique pour la Colombie-Britannique et le reste de l'ouest du Canada.